

AVIS D'INFORMATION

Réunion du Conseil Municipal Lundi 21 septembre 2026 à 19 heures 00, Salle d'Honneur, Mairie de Maurs

0. L'ordre du jour sera le suivant :
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2026 ;
2. Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) ;
3. Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie avec la société SFR - modification des conditions de la convention initiale ;
4. Promesse de bail emphyteotique avec la société IRISOLARIS pour l'installation d'un parc de batteries de stockage d'énergie ;
5. Gestion des stations de traitement de l'arsenic - modification des statuts de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.
6. Informations diverses.

Le Maire



Affiché le 15 septembre 2026

Florian MORELLE

